

Image not found or type unknown



Vendre un abat jour avec des vieux packaging de cigarette

Par **fransua**, le **25/01/2019** à **10:50**

Bonjour

Est-ce légal ? Evidemment il y a le droit des marques à respecter, mais les paquets de cigarette du début du XX siècle ne tombent plus sur cet aspect il me semble.

Par contre, est-ce qu'il y aurait une restriction qui s'appliquerait à cause des lois anti tabac ?

Merci

Fransua